DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Dinan
Canton de Broons

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 022-212200711-20260324-2026_03_01-DE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE GUITTÉ

SÉANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de cette Commune légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence de Madame Géraldine LUCAS Maire.

Nombre de Membres : 15
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Date de convocation : 16/03/2026

Présents : Lucas Géraldine, Desportes Fabien, Labourde Charline, Herviaux Hubert, Crespel Christine, Desportes Patrick, Massard Gilles, Cortesero Anne-Marie, Heurlin Christelle, Marie Nicolas, Revault Alexandra, Guéssant Sylvain, Guenroc Hélène, Bouesnard Vincent, Piel Constance.

Absents : /

Secrétaire de séance : Bouesnard Vincent.

Élection du maire (2026-03-01)

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;
Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;
Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin :

Nombre de candidats : 1
Nombre de votants : 15
Nombre d'enveloppes déposées dans l'urne : 15
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
Nombre de suffrages blancs : 0
Nombre de suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8
Résultats :
Madame Lucas Géraldine 15 voix

Mme Lucas Géraldine a été proclamée maire et immédiatement installée.

Le Maire,
Géraldine LUCAS

MAIRIE DE GUITTÉ
COTES D'ARMOR

La secrétaire de séance,
Vincent BOUESNARD

MAIRIE DE GUITTÉ
COTES D'ARMOR